

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 40 (1960)  
**Heft:** 4-5: Aménagement du territoire travaux publics

**Rubrik:** La vie économique en quelques lignes

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

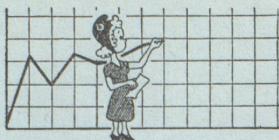
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# LA VIE ÉCONOMIQUE

## FRANCE

**La conjoncture.** — Pour l'ensemble du premier semestre la production industrielle a été supérieure de près de 10% à celle du 1<sup>er</sup> semestre de l'an dernier. Même si l'on tient compte du fléchissement d'activité qui a marqué la première partie de 1960, il ne semble pas impossible, toutefois, que soit atteint finalement le rythme d'expansion prévu soit un peu plus de 7% pour la production industrielle par rapport à l'ensemble de l'année 1959.

D'une enquête semestrielle de l'Institut national de la statistique et des études économiques il ressortait notamment que les projets d'investissement des entreprises ont sensiblement progressé par rapport aux indications du mois de mars dernier et que leur volume serait d'environ 10% supérieur à celui de 1959. L'enquête montrait également que le manque de main-d'œuvre ne freine pas actuellement un développement d'activité, sauf dans des cas assez rares. Le pourcentage des entreprises gênées par le manque de main-d'œuvre avait augmenté de 9 à 12% seulement en six mois.

Les dépôts dans les caisses d'épargne s'accroissent régulièrement, comme les comptes créditeurs dans les grandes banques.

**Les prix.** — L'indice d'ensemble des prix à la consommation familiale à Paris a marqué une grande stabilité pendant les sept premiers mois de l'année, augmentant seulement d'un demi point pendant cette période (indice des 250 articles : 130,7; base = 1-7-56/30-6-57), mais en août cet indice a atteint 131,9.

**Le commerce extérieur.** — Pour les sept premiers mois de l'année, par rapport à la période correspondante de l'an dernier, les exportations ont progressé de 37% et les importations de 31%. Durant le premier trimestre les exportations avaient augmenté de 32% par rapport à la période correspondante de 1959, tandis qu'au deuxième trimestre de 18% seulement. Après ce net ralentissement, en juillet les résultats furent de nouveau favorables, malgré la fermeture pour congés d'un certain nombre d'entreprises : 2,0 milliards de ventes pour 1,99 milliard d'achats, en nouveaux francs. Les ventes et les achats avec les pays étrangers durant les sept premiers mois se sont équilibrés à 14,09 milliards de nouveaux francs, soit une moyenne d'un peu plus de 2 milliards par mois dans chaque sens. Mais durant le mois d'août le commerce extérieur français a subi une nouvelle détérioration. Les ventes à l'étranger ont baissé pour tous les produits, sauf pour les céréales et pour les produits pétroliers. 10.400 voitures particulières ont été exportées contre 32.400 en juillet. Même les importations ont baissé, exceptées celles de produits pétroliers et de cuivre. Les achats de laine ont fléchi de 37%, ceux du coton 18%, ceux de biens d'équipement de 20%. Il semble toutefois que la situation se soit redressée en septembre. (Août 1960 : commerce avec les pays étrangers : exportations : 1,49 milliard; importations : 1,72 milliard.)

**L'expansion économique est une nécessité vitale pour la France.** — Un décret du 13 novembre 1959 constituait un comité auquel il confiait le soin d'étudier les obstacles qui entravent l'expansion économique et de proposer des réformes de nature à les aplanir. Ce rapport, appelé Rapport Rueff-Armand du nom des deux vice-présidents du comité, vient d'être déposé, provoquant immédiatement une certaine réaction, en particulier chez les notaires, avoués, agriculteurs, commerçants, pharmaciens et transporteurs. Il s'agit d'une grande opération d'assainissement. Le rapport dénonce les priviléges abusifs, les routines, les scléroses paralysantes, il est pour un « empirisme organisateur » qui mette l'économie française en mesure de poursuivre sans entrave son expansion. Il formule les initiatives à prendre par le gouvernement en matière économique. Le

comité constate que si la France s'est beaucoup développée depuis la fin de la dernière guerre, si des résultats spectaculaires ont été atteints dans différents domaines, ils ne sont pas encore suffisants car la France doit rattraper son retard dans d'autres secteurs : dans le renouvellement et l'entretien de son équipement immobilier, tant urbain que rural, dans le développement de ses institutions d'enseignement et de recherche, dans la modernisation de son réseau routier, dans l'équipement de diverses régions du territoire qui restent indûment sous-développées, dans l'adaptation de certaines de ses activités agricoles au progrès des techniques et à l'évolution des débouchés, dans son effort de promotion sociale... etc.

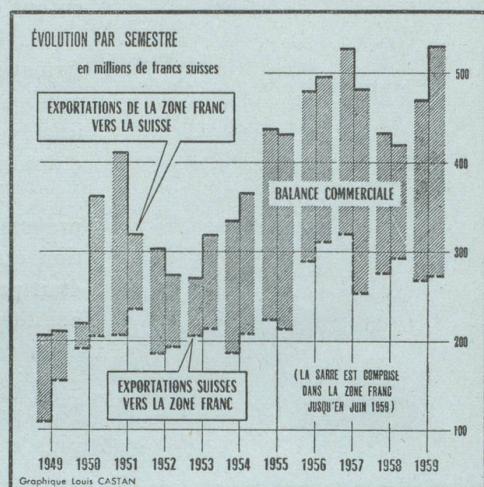
Une croissance économique rapide exige des investissements importants, de larges marchés et l'adaptation constante de la production au progrès des techniques et aux modifications des débouchés. Les reconversions nécessaires soulèvent des problèmes difficiles, éveillent des résistances, parfois des oppositions violentes. La législation des loyers, celle de la propriété commerciale, le statut du fermage, la limitation de la production, la vente à vil prix à l'intérieur ou à l'extérieur du marché national d'une partie des produits, la lourdeur des circuits de distribution, d'organisations administratives ou sociales défectueuses ou insuffisamment efficaces, telles sont les principales « rigidités » de l'économie française selon MM. Rueff et Armand.

Le comité a fait 46 propositions au gouvernement, qui ne couvrent d'ailleurs pas l'ensemble des activités puisque certains secteurs importants : énergie, banque, fiscalité, sécurité sociale, commerce extérieur, n'ont pas été examinés.

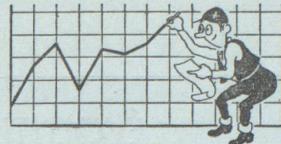
Ces propositions ont déjà commencé à être étudiées par le premier ministre au cours de séances de travail avec les ministres intéressés et les vice-présidents du Comité. Quand la mesure dans laquelle elles seront prises en considération par le gouvernement sera précisée, des directives seront définies qui permettront à chaque département ministériel intéressé d'orienter l'étude approfondie des recommandations. L'examen des conclusions du rapport devrait être terminé à fin novembre.

Il importe de noter encore que les membres du Comité Rueff-Armand estiment que leurs propositions forment un tout cohérent et qu'elles perdraient beaucoup de leur efficacité si elles étaient prises séparément, car on ne ferait qu'ajouter de nouveaux déséquilibres à ceux déjà existants. De plus il ne faut pas oublier que M. Debré est le président dudit Comité, ce qui implique son accord sur le principe des mesures proposées, sinon sur toutes leurs modalités. Enfin, le régime actuel lui-même donne au gouvernement la possibilité d'adopter les mesures qu'il estime d'intérêt national, en passant outre, au besoin, à certaines oppositions.

## GRAPHIQUE DU COM



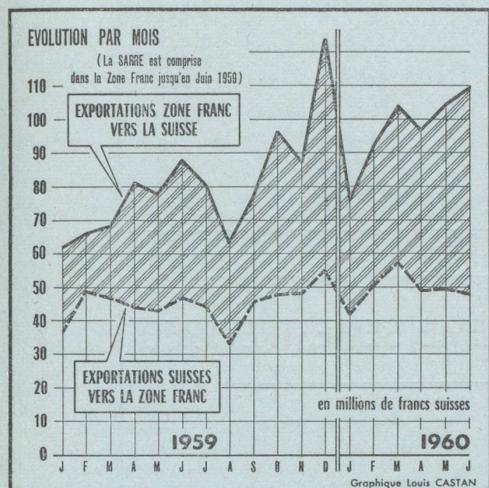
# EN QUELQUES LIGNES



## SUISSE

**Commerce extérieur.** — Pour les 8 premiers mois de cette année, les importations se sont élevées à 6 185,3 millions de francs (contre 5 169,1 en 1959) et les exportations à 5 078,6 millions (contre 4 486,3 en 1959). D'une année à l'autre, pour la même période, le déficit de la balance commerciale a passé de 682,3 à 1 106,7 millions de francs. Le Marché Commun a livré à la Suisse en août pour 121,1 millions de francs de plus de marchandises qu'il y a une année; cette augmentation concernant la République Fédérale d'Allemagne pour 56,9 % et la France pour 21,6 %. Les importations en provenance de la zone de libre échange ont légèrement progressé de 13,5 %. Aux exportations, l'augmentation avec les pays de la C.E.E. se marque particulièrement dans nos rapports avec la République Fédérale d'Allemagne et l'Italie.

## MERCÉ FRANCO-SUISSE



de 236,8 millions à celles de la période correspondante de 1959. L'accroissement des recettes provient spécialement de l'impôt pour la défense nationale (300,9 contre 202,4 millions), de l'impôt sur le chiffre d'affaires (320,4 contre 295,2 millions), de l'impôt sur les tabacs (68,5 contre 44,2 millions) et des droits de douane (502,5 contre 405,2 millions).

**Défense contre l'inflation.** — La Banque Nationale a pris certaines mesures pour protéger la stabilité de la monnaie et éviter des phénomènes inflationnistes indésirables en freinant l'afflux de capitaux étrangers en Suisse. Pour cela, un gentlemen's agreement a été conclu avec les banques aux termes duquel les dépôts étrangers constitués depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1960 ne sont disponibles qu'après un délai de 3 mois. De plus, il ne peut leur être servi d'intérêts et si on en dispose avant 6 mois, ils sont passibles d'une commission. Enfin, les banques doivent s'efforcer à ce que ces capitaux ne se placent pas en papiers-valeurs, en terrains ou en hypothèques suisses.

**Haute conjoncture.** — Lors de la journée officielle du Comptoir suisse, M. le Conseiller fédéral Wahlen a souligné les dangers que recèle la « surchauffe » actuelle de la conjoncture. Il s'agit, dans l'intérêt de la stabilité de l'économie, de garder le sens de la mesure. Il sied de distinguer entre les investissements qui ne servent qu'à accroître la capacité de production et ceux qui ont pour but la modernisation des installations et de ce fait l'augmentation de la productivité de chacune des personnes occupées. La concurrence étrangère nous oblige à de constantes améliorations. Il en est de même, pour notre industrie, dans le

domaine de la recherche où les pouvoirs publics et l'initiative privée doivent se compléter.

**Intégration européenne.** — Le 1<sup>er</sup> juillet 1960, les pays membres de l'A.E.L.E. ont abaissé les droits de douane de 20 % vis-à-vis de leurs partenaires. Cette réduction des charges douanières se marque en particulier sur les autos importées des pays de la zone de libre échange.

**Financement de la construction des routes.** — Le Conseil National et le Conseil des États dans leur session d'automne ont approuvé le projet du Conseil fédéral tendant à augmenter de 7 centimes les droits de douane sur la benzine, afin de se procurer les fonds nécessaires pour financer la reconstruction du réseau routier ordinaire et la construction des autoroutes. S'il n'y a pas référendum, le prix de la benzine passera de 0,45 fr à 0,52 fr le litre.

**Exportations horlogères.** — Pour le premier semestre de 1960, les exportations horlogères se sont élevées à 19,38 millions de pièces (augmentation de 17,2 % sur la période correspondante de 1959), représentant une valeur de 545,9 millions de francs (15,2 % d'augmentation sur 1959). On note que le prix moyen par montre exportée a fléchi de 31,77 francs pour le premier semestre de 1958 à 28,60 fr pour la même période de 1959 et à 28,14 fr pour 1960, ce qui révèle que l'augmentation des exportations porte surtout sur les montres bon marché.

**Recherches pétrolières en Suisse.** — Le département fédéral de l'Économie publique a communiqué aux cantons que, se basant sur les assurances formelles données par les gouvernements cantonaux quant à leur future politique pétrolière, le Conseil fédéral a décidé de suspendre les préparatifs en vue de l'établissement d'une législation réglementant les recherches et l'exploitation pétrolière. Le Conseil fédéral a constaté que les directives des cantons sont suffisantes à sauvegarder l'intérêt général du pays.

**Révision de l'A.V.S.** — Les travaux en vue de la cinquième révision de l'A.V.S. se poursuivent. Une augmentation générale des rentes est prévue. Il ne paraît pas exclu que les améliorations prévues entraîneront en moyenne une augmentation des dépenses de 30 %. Du point de vue financier, il ne sera pas nécessaire d'avoir recours à des moyens supplémentaires, tels que des augmentations de la participation de la Confédération ou des assurés. En effet, des calculs nouvellement établis laissent prévoir des excédents considérables dans le bilan de l'A.V.S.

**La fortune de l'A.V.S.** — Au 30 juin dernier, les placements du fonds de compensation de l'A.V.S. ressortaient à 5 300 millions de francs, en augmentation de 245 millions par rapport au 31 décembre 1959. Les recettes du fonds comprenant les contributions des assurés et des employeurs ont augmenté, par rapport au premier semestre de l'année précédente, à 429 contre 380 millions et les rentes ont absorbé 355 contre 337 millions de francs.